



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mesures d'urgence pour les personnes SDF : mise en place du Collectif Astrid2020

Les personnes SDF sont particulièrement touchées par les mesures mises en œuvre dans la lutte contre la propagation du virus.

L'arrêt des activités économiques et sociales représente pour eux une brusque diminution de la générosité sociale.

Au niveau des structures d'aide, Liège est confrontée à une importante diminution des activités sociales (bénévoles âgés, travailleurs malades, diminution des dons alimentaires,...).

Au quotidien ces services permettaient d'assurer les besoins de base : nourriture, accès aux toilettes, hygiène.

Liège est aujourd'hui confrontée, pour ce public très spécifique, à un double défi :

- Maintenir un minimum de services de base : alimentation, contact médico-social, accès aux toilettes et aux sanitaires.
- Répondre aux exigences de distances sociales indispensables à la maîtrise de la propagation du virus.

Les 2 abris de nuit de Liège (Abri de nuit de Liège et Abri supplétif de St-Laurent), qui ont continué de fonctionner depuis le début de la pandémie doivent aujourd'hui être fermés sur base des recommandations liées au confinement des personnes et à la durée d'exposition au confinement. Les normes de distances sociales ne pouvant être rencontrées qu'avec un nombre extrêmement restreint de lits à disposition.

Face à ce constat, **les services publics actifs dans la prise en charge sociale, sont mobilisés pour mettre en œuvre des alternatives.** De nombreux contacts ont également lieu avec l'ensemble des intervenants associatifs liégeois mais également avec le corps médical.

Les mesures qui ont été proposées aujourd'hui au Collège communal par le Relais Social et ses partenaires tentent de répondre à ce double défi de l'accès aux besoins de base et aux indispensables précautions sanitaires. **Le Collège a marqué son accord sur ces premières mesures.**

Ce dispositif est adapté en permanence. Les équipes sont en contact continu. Les besoins sont importants. **Plus que jamais, la solidarité liégeoise va devoir s'exprimer.**

Dès ce jeudi 19 mars fin d'après-midi (16 à 19h) au Parc Astrid :

- des collations seront distribuées suivant les disponibilités.
- Des tentes seront mises à disposition des personnes SDF qui en feront la demande auprès des travailleurs sociaux présents sur place.
- Des toilettes mobiles seront disposées sur le site.

Il s'agit de mesures d'urgence prises avec un encadrement minimum en personnel / bénévoles. La volonté est d'assurer plusieurs points de distribution dans les prochains jours en fonction des moyens humains et logistiques disponibles. Contact est en cours avec la Croix-Rouge pour ce qui concerne la distribution de nourriture.

La durée des mesures de confinement nécessitera une évaluation et une adaptation continue des mesures. Des moyens de communication vont être organisés.

Appel à la solidarité liégeoise :

Vous êtes nombreux à avoir proposé des dons.

Pour respecter les mesures de confinement, nous demandons à ce que les dons soient effectués via les 2 N° de compte suivants, ce qui permettra au Collectif Astrid d'effectuer les achats nécessaires.

Relais Social du Pays de Liège : BE97 0910 1730 6849

Solidarité Sinistrés Liège : BE08 0910 1999 9813

Une mise à jour des mesures, des dispositifs et de la communication sera faite très rapidement. Le plus compliqué est de démarrer. Déjà merci à chacune et à chacun.

#solidariteliegeoise

Contact presse : Laurence Comminette 0474/940149